



## Assemblée générale

With the Carrier Williams

Distr. GENERALE

A/42/6 (Sect. 28H) 30 mars 1987 FRANCAIS ORIGINAL: ANGLAIS

Quarante-deuxième session

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1988-1989\*

TITRE VII. SERVICES COMMUNS D'APPUI

Chapitre 28. Administration et gestion

TABLE DES MATIERES

		Pages
н.	Dépenses diverses	. 2

<sup>\*</sup> L'ensemble du budget-programme, tel qu'il aura été approuvé par l'Assemblée générale, paraîtra en tant que Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-deuxième session (A/42/6/Rev.l).

## H. Dépenses diverses

#### TABLEAU 28H.1. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

#### COUTS DIRECTS

#### l) Budget ordinaire

		Montant	des dér	enses su	pplément	aires pi	évues		
1	Réévalua	tion de							1
1	l la ba	se de	Accrois	sement			}		{
Crédit	ressour	ces de l	des res	sources					Crédit
ouvert	1986-19	87 (auxi	(aux	taux			!		demandé
pour	taux r	évisés	révis	sés de	Inflat	ion en	Augmen	tation	pour
1986-1987	l de 1	.987)	198	17) I	1988 e	t 1989	tot	ale	1988-1989
	\$	8	\$	8	\$	8	\$	8	1
10 062,7	360,4	3,5	970,0	9,6	499,1	4,9	1 829,5	18,1	11 892,2

## Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1987)

(1)		Accroissement	des ressources		
Total ré-			(4)		
évalué de		1 (3)	Plus : crois-		Taux de
la base de	(2)	Moins:	sance différée	(5)	croissance
ressources	Montant	dépenses non	(nouveaux	Montant	réelle
de 1986-1987	nominal	renouvelables	s  postes)	ajusté	(5) sur (1)
10 423,1	970,0		-	970,0	9,3 %

### 2) Fonds extra-budgétaires

Total, | 12 412,2

520,0

TABLEAU 28H.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1986-1987 (AUX TAUX REVISES DE 1987)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

				,						
	_	_	Effet d	Effet différé de			-		Montant!	Total
		_	1 accro	l'accroissement	Réévalua	Réévaluation des		-	net	réévalué
	_	Dépenses	des res	des ressources	coûts a	coûts aux taux	-	_	des dé-	de la
		l non	1986	1986-1987	révisés	révisés de 1987		_	benses	base de
	Crédits	renon-	~	Autres		Autres		_	supplé-(	supplé-(ressources)
	ouverts	velables	Postes	objets	Postes	objets	Ajus-	_	men-	đe
	l pour	de l	perma-	đe	perma-	de	tements	_	taires	1986-1987
	1 1986-1987	11986-1987	nents	dépense	nents	dépense	spéciaux	Total	(6)	(10)
Programmes	(1)	1 (2) 1	(3)	(4)	(2)	(9)	1 (7)	(8)	(8)-(2)	(1) + (3)
l. Cotisations de l'Organisation au plan										
d'assurance maladie après la cessation de										
service	6 483,2	1	1	1	1	115,9	ı	115,9	115,9	6 599,1
2. Indemnisation	1 628,2	ı	1	1	1	24,0	ı	24,0	24,0	1 652,2
3. Assurances générales	4									6
(Siege)	1 930,7	1	•	1	ı	220,1	ŧ	77077	77077	8,001.2
4. Frais bancaires	20,6	1	ı	ı	ı	9.0	ı	0,4	0,4	21,0
5. Mesures de sécurité	•	,	!	(	,	!	1	1	ı	1
THE CONTRACTORS			1	,						\
Total	10 062,7	•	1	1	ı	360,4	r	360,4	360,4	10 423,1
				.						

BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1988-1989 ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME TABLEAU 28H.3.

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

		Montant des dépenses supplémentaires prévues	dépenses	suppléme	entaires pr	évues		
		Réévaluation   Accrois-	Accrois-			-		
-	_	de la base	sement			_		
		de	des res-	Infla-	_		_	
_	_	ressources	sources	tion	_		_	Taux de
	Crédits	de 1986-1987	/ (aux	en	_	_	Crédits	crois-
	ouverts	(aux taux	taux	1988	Augmentation	tion	demandés	sance
	pour	révisés	révisés	et	totale	_ 	pour	réelle
Programmes	1986-1987	de 1987)	de 1987)	1989	₩.	<u>۔</u>	1988-1989	940
l. Cotisations de l'Organisation au plan d'assurance maladie								
après la cessation de service	6 483,2	115,9	1 526,4	350,5	1 992,8	30,7	8 476,0	23,1
2. Indemnisation	1 628,2	24,0	(556,4)	46,9	(482,5) (29,6)	(59,6)	1 145,7	(33,6)
3. Assurances générales (Siège)	1 930,7	220,1	ı	97,8	317,9	16,4	2 248,6	I
4. Frais bancaires	20,6	0,4	l	6,0	1,3	6,3	21,9	1
5. Mesures de sécurité interorganisations	1	ı	t	1	1	l	1	1
Total	10 062,7	360,4	970,0	499,1	1 829,5	18,1	11 892,2	9,3
				1				

#### H. Dépenses diverses

## Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1987)

# Cotisations de l'Organisation au plan d'assurance maladie après la cessation de service

28H.1 Le montant prévu à cette rubrique (8 125 500 dollars) correspond à l'assurance maladie des fonctionnaires retraités et des personnes à leur charge. A sa vingt et unième session, l'Assemblée générale a approuvé l'extension du bénéfice de l'assurance maladie aux fonctionnaires retraités et aux personnes à leur charge. Sont habilités à bénéficier du plan d'assurance maladie après la cessation de service les fonctionnaires retraités, ou les personnes à leur charge leur survivant, qui reçoivent une prestation périodique de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, à condition que le retraité ait été affilié à l'un des plans d'assurance maladie de l'Organisation des Nations Unies pendant cinq ans au minimum. Sont également assurés après la cessation de service (la période d'affiliation exigée étant plus courte) les fonctionnaires qui quittent l'Organisation parce qu'ils sont frappés d'invalidité.

28H.2 L'accroissement des ressources proposé, d'un montant de 1 526 400 dollars, tient compte de deux facteurs : a) selon les estimations, le nombre des personnes assurées augmentera de 14,3 % par an pendant l'exercice biennal 1988-1989 (1 336 400 dollars); b) ce régime d'assurance sera étendu aux agents des services généraux recrutés sur le plan local, conformément à la résolution 40/258 (sect. A, par. 8) de l'Assemblée générale, en date du 18 décembre 1985 (190 000 dollars).

#### Indemnisation

28H.3 Le montant prévu à cette rubrique (1 095 800 dollars) doit permettre de verser une indemnité aux fonctionnaires, membres de commissions et observateurs militaires en cas de maladie, d'accident ou de décès survenu dans l'exercice de fonctions officielles. Les frais d'indemnisation comprennent les pensions annuelles à verser aux survivants, les prestations mensuelles en cas de maladie ou de blessure entraînant une invalidité, des indemnités forfaitaires en cas d'invalidité permanente, ainsi que les frais médicaux, frais d'hospitalisation et frais connexes.

28H.4 L'expérience des exercices biennaux 1984-1985 et 1986-1987 a démontré qu'en moyenne les frais d'indemnisation avaient diminué en raison d'une réduction du nombre de bénéficiaires. La diminution de 556 400 dollars prévue à cette rubrique repose sur l'hypothèse que cette tendance se maintiendra au cours de l'exercice 1988-1989.

#### Assurances générales (Siège)

28H.5 Le montant prévu (2 150 800 dollars) se décompose comme suit :
a) 1 440 800 dollars pour l'assurance sur les biens, ainsi que les assurances relatives aux voyages en avion, aux véhicules du Siège et à divers autres risques; b) 710 000 dollars pour l'assurance responsabilité civile, dont 400 000 dollars représentant deux annuités égales qui seront versées au fonds de réserve pour sinistres constitué dans le cadre du programme d'auto-assurance mis en place pour couvrir le risque responsabilité civile, tel qu'il a été approuvé par l'Assemblée générale à sa quarante et unième session.

## Frais bancaires

28H.6 Le montant prévu à cette rubrique (21 000 dollars) doit permettre de couvrir les frais (correspondance par avion, télégrammes, commissions) que les diverses banques font payer à l'Organisation à l'occasion des envois de fonds et des virements qu'elles effectuent pour son compte.